



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 13 / 02 / 2026 à 12:02

Date de publication : jeudi 5 décembre 2024 à 02:18

Type : Multi-modifications

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Les Bruyères II

Société civile immobilière au capital de
2.000 euros

Siège social : 12 Chemin chez Fraîche, les
Bruyères, 42590 NEULISE
847 684 123 RCS ROANNE

L'AG du 13 novembre 2024 a décidé, à
compter du 13 novembre 2024:

De modifier la dénomination sociale qui
devient « CG-KEM IMMO » ;

De transformer la société en SAS ;

De nommer en qualité de Président la
société GERCAM, SASU, dont le siège est
situé 1326 route de Neulise - 42540 SAINT-
JUST-LA-PENDUE (922 467 311 RCS
ROANNE) pour une durée indéterminée ;

De nommer en qualité de Directeur général
la société V-KEM, SASU, dont le siège social
est situé 142 chemin du bas de Corneys,
42540 SAINT-JUST-LA-PENDUE (922 445 473
RCS ROANNE) pour une durée indéterminée
;

De modifier et d'étendre l'objet social
comme suit : « L'acquisition sous toutes
formes, directement ou indirectement, de
tous droits de nature immobilière ou d'une
autre nature sur des biens immobiliers (en
propriété, pleine ou démembrée, indivision
ou encore en crédit-bail ou autrement),
l'administration et l'exploitation par bail,
location ou autrement de tous immeubles
bâties dont la Société est ou pourrait devenir
propriétaire, par voie d'acquisition, échange,
apport ou autrement ; L'acquisition de
terrains, l'exploitation et la mise en valeur

de ces terrains pour l'édification
d'immeubles et l'administration,
l'exploitation par bail, location ou autrement
desdits immeubles ; Éventuellement et
exceptionnellement l'aliénation du ou des
immeubles devenus inutiles à la Société, au
moyen de vente, échange ou apport en
société, et généralement toutes opérations
quelconques pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet ci-
dessus défini ; L'exploitation de centrales et
de panneaux photovoltaïques ; »

Admission aux Assemblées et droit de vote :
Tout associé peut participer aux décisions
collectives sur justification de l'inscription en
compte de ses actions au jour de la décision
collective. Chaque action donne droit à une
voix.

Transmission des actions : En cas de
pluralité d'associés, les cessions de titres à
un tiers sont soumises à l'agrément
préalable de la collectivité des associés.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/8924cedd-4942-4bca-a1d5-d2aa515a428f-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex